

fair. Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

édition 2025

éditorial

Créativité

Thierry Sibieude
Président de Fair



Jean-Christophe
Ploquin
Rédacteur en chef
de La Croix



La finance solidaire continue de bien se porter en France. Les chiffres de la collecte 2024 publiés par FAIR, en partenariat avec *La Croix*, montrent qu'elle augmente sur tous les canaux. Une des raisons de ce succès est sans doute la capacité de l'économie sociale et solidaire à répondre à des besoins manifestes de la société. À côté de l'action publique et de la dynamique des entreprises, ses acteurs utilisent des modes d'organisation souples et collectifs pour développer des activités souvent novatrices, sur l'action engagée, le produit développé ou la gouvernance. C'est pour rendre hommage à cette créativité que la thématique du baromètre est « *L'économie sociale et solidaire : une économie d'innovation et de création de valeurs* ». Trois exemples sont mis en avant dans le dossier spécial édité par *La Croix* et FAIR : InovaYa, qui propose une technologie inédite et autonome de filtration des eaux ; Titi Floris, qui développe une mobilité inclusive pour les personnes porteuses de handicap ; et Halage, qui facilite l'insertion par le travail dans les secteurs agricoles et écologiques. Ces projets sont la preuve que la finance solidaire soutient non seulement l'économie de réparation mais aussi l'économie d'innovation. L'occasion aussi de réaffirmer l'une de nos convictions fortes : l'impact social et environnemental n'est pas l'ennemi du rendement. La finance solidaire est ainsi bien plus qu'une simple tendance : elle donne vie à des projets générant un bénéfice économique mais aussi social, favorable donc à toute la société. Un atout qui doit être fermement soutenu alors que les finances publiques vont être soumises à de fortes contraintes ces prochaines années.

La finance solidaire consolide sa croissance

L'encours global de l'épargne solidaire a progressé de 7% en 2024.

LE BAROMÈTRE EST AU BEAU FIXE!



... MAIS IL Y A ENCORE UNE GRANDE MARGE DE PROGRESSION



Une année 2024 « très satisfaisante, durant laquelle l'engouement pour la finance solidaire ne s'est pas démenti ». C'est le sentiment général de Patrick Sapy, directeur général de FAIR, à la lecture des résultats du nouveau baromètre FAIR-La Croix de la finance solidaire.

Les encours de la finance solidaire sont passés de 27,5 milliards d'euros (1) en 2023 à 29,4 milliards, soit une hausse de 7% (comme en 2023). « *L'année 2024 marque une consolidation du marché de la finance solidaire. Après des progressions à deux chiffres pendant les années Covid, la croissance ralentit mais reste significative, à un niveau légèrement supérieur à la hausse de l'épargne totale des Français* »,

L'actionariat solidaire est le canal qui progresse le plus.

analyse encore Patrick Sapy. Qui ajoute qu'en 2024, les marchés financiers ont tous été haussiers, ce qui a contribué à porter celui de la finance solidaire. Le baromètre recouvre l'ensemble des produits d'épargne solidaire en France – dont les produits labellisés Finansol – c'est-à-dire une épargne directement investie dans des entreprises à finalité sociale ou sur des produits financiers investis dans des projets à forte utilité sociale et environnementale. Dans le détail, l'épargne solidaire est collectée par trois canaux distincts.

Le canal qui progresse le plus en pourcentage en 2024 (+10%) est celui de l'investissement direct dans une entreprise solidaire, aussi appelé « *actionariat solidaire* », même si ses encours (1,2 milliard d'euros) sont les moins élevés des trois. Ce canal est porté par le dynamisme des grandes foncières solidaires, telles Habitat et Humanisme dans le logement, Terre de liens pour l'agriculture...

« *La réduction fiscale de 25% sur ces placements leur apporte un soutien décisif* », souligne Patrick Sapy, qui plaide pour qu'elle soit pérennisée. FAIR doit

Suite page 2. ●●●

2024, année de croissance pour la finance solidaire

●●● Suite de la page 1.

par ailleurs lancer d'ici à la fin 2025 une campagne de promotion de l'actionnariat solidaire, à la demande de Bercy.

« Il faut marteler que c'est une finance porteuse de solutions pour la population. »

Vient ensuite le canal qui affiche la deuxième plus forte progression : l'épargne bancaire solidaire à +8%, soit un encours total de 11,9 milliards d'euros. Il se compose des produits bancaires solidaires historiques (livrets de partage) et des fonds d'investissements type FCP, Sicav, UC solidaire et assurance-vie. En 2024, les livrets solidaires ont mieux résisté à la concurrence des livrets d'épargne réglementée qu'en 2023, et la hausse des taux sur certains livrets et dépôts à terme solidaires a permis une augmentation notable des encours. Quant aux dons issus des produits de partage (2), ils atteignent 15 millions d'euros – un triplement en deux ans. L'assurance-vie solidaire a pour sa part doublé sa collecte en cinq ans, à 4,3 milliards d'encours.

Dernier canal de collecte, l'épargne salariale solidaire, qui affiche un encours de 16,3 milliards d'euros en 2024, en hausse de 6%. Elle concerne presque 10% des épargnants salariaux, « grâce à une réglementation de plus en plus favorable, pointe Patrick Sapy. Ce canal fait en outre l'objet d'une vraie spécialisation du côté de l'offre avec des équipes de gestion dédiées. »

Les sommes collectées ont permis le financement d'activités solidaires à hauteur de 739 millions d'euros, dont 25% pour l'accès au logement très social et 22% pour l'action sanitaire et sociale, en particulier la vieillesse et de la dépendance. Des usages qui illustrent les évolutions des besoins.

« De manière générale, on observe dans tous les territoires une dynamique soutenue de création et de développement d'entreprises ou d'associations qui se préoccupent de sujets sociaux et environ-

nementaux car les besoins sont réels, relève Patrick Sapy. Dans le même temps, la réduction continue des subventions publiques les fragilise et c'est un vrai défi. »

Le baromètre 2025 aura-t-il un profil aussi encourageant ? « Rien n'est moins sûr », prévient Patrick Sapy. Sur fond de « retour de bâton » sur les politiques environnementales et sociales, il redoute « un moindre "appétit" des épargnants pour les placements solidaires, ainsi qu'un rétrécissement de l'offre de tels placements. » Mais la question de fond, soulève encore cet acteur de la finance solidaire, « c'est de savoir pourquoi on ne passe pas à l'échelle ? Pourquoi le nombre d'épargnants solidaires stagne à 2 millions, alors qu'il pourrait passer à 20 millions ? »

Ce responsable met en avant « un enjeu de notoriété ». Pour relever ce défi, « nous devons certes mettre en avant les valeurs véhiculées par l'épargne solidaire et l'ESS en général, mais il nous faut aussi marteler que c'est une finance porteuse de solutions pour la population, à tous les âges et dans toutes les situations de vie, en matière sociale et environnementale. En outre, cette finance de solutions est aussi une finance qui peut rapporter, qui procure un vrai rendement. C'est en tenant ce langage que nous réussirons le passage à plus grande échelle. »

Marie Dancer

(1) Originellement chiffré à 30 milliards d'euros, le montant a été revu à la baisse dans le courant de l'année 2023.

(2) C'est un placement solidaire qui permet à l'investisseur de reverser une partie des revenus générés (ou du capital) à une association ou une organisation d'intérêt général.

fair. Financer Accompagner Impacter Rassembler

Participez à la prochaine grande étude sur les épargnants solidaires ! FAIR vous invite à répondre à une enquête rapide (15 min). Que vous soyez déjà épargnant solidaire ou simplement intéressé, vos retours sont essentiels pour une finance plus responsable et solidaire. Accédez directement au questionnaire en scannant ce QR code.



La finance solidaire en 2024

fair. Financer Accompagner Impacter Rassembler

En 2024, l'épargne solidaire collectée...

... via les plans d'épargne salariale

... via les banques ou mutuelles d'assurance

... via une entreprise solidaire

... atteint **29,4 milliards d'euros** à la fin de décembre 2024, soit **+7%** sur un an.

Cela représente **0,46%** de l'épargne financière des Français (0,5% en 2023 et 0,45% en 2022).

... permettant de verser **14,9 millions d'euros** de dons à des associations, soit **+75%** sur un an

... générant **739 millions d'euros** de financement solidaire, soit **+8%** sur un an

... pour soutenir plus de **1 400 projets** à impact social ou environnemental.

Ainsi, en 2024, cela représente :

Plus de **2 800** nouvelles personnes relogées.

29 institutions de microfinance, coopératives agricoles, entreprises sociales... promouvant l'accès aux biens et services essentiels financés dans les PED*.

21 000 emplois créés ou consolidés.

6 675 personnes alimentées en électricité renouvelable.

2 400 hectares d'agriculture biologique (soit l'équivalent de 3 360 terrains de football) et **168** agriculteurs soutenus dans l'année.

Épargner via sa banque ou sa mutuelle

L'association Halage, créée voilà juste trente ans, est devenue une référence francilienne pour l'insertion professionnelle des publics en difficulté. Et ne cesse de diversifier ses activités.

Halage, trente années au service de l'insertion



fraîches ou séchées. Elles sont vendues à des fleuristes partenaires, mais aussi à l'occasion d'événements, pour le tournoi de tennis de Roland-Garros, par exemple. Halage collabore aussi avec l'hôtel Ritz à Paris.

« C'est extrêmement valorisant pour des personnes éloignées de l'emploi depuis des années et ayant perdu, pour certains, tout contact avec la société... Parfois, ils doivent tout réapprendre », insiste Stéphanie. « Mais au bout d'un certain temps, on finit par voir des progrès et par y arriver. Il y a un côté thérapeutique à travailler les fleurs », se réjouit l'énergique trentenaire en contemplant des pois de senteur.

Au total, une petite centaine de personnes travaillent tous les ans pour l'association, avec un taux de retour à l'emploi de 65 % en moyenne.

Mais Halage ne se limite pas à cette activité. Le directeur Stéphane Berdoulet nous reçoit à quelques minutes de là, dans les nouveaux locaux écoconçus de l'association, financés grâce à des prêts garantis de France Active et du Crédit coopératif à hauteur de 400 000 €. Il retrace l'histoire de la structure, qui souffle cette



L'activité horticole de l'association Halage permet de produire 170 000 fleurs coupées par an, fraîches ou séchées. Lucie Morel pour La Croix

année ses trente bougies, et qui est étroitement liée à sa localisation géographique.

« L'île-Saint-Denis est un territoire périphérique de Paris qui a une histoire environnementale particulière », explique-t-il. « Elle a souvent servi de décharge ou de base arrière pour de grands travaux. Au XIX^e siècle déjà, c'était un lieu de dépôt des déblais des réaménagements du baron Haussmann. » « Avec ses 8 000 habitants, c'est l'une des plus petites communes de Seine-Saint-Denis et elle compte plus de 60 % de logements sociaux », ajoute-t-il. C'est donc une petite ville pauvre, avec peu de ressources financières, et un environnement dégradé. »

Dans les années 1990, des associations émergent pour s'attacher à ces problématiques. Et c'est dans ce tissu associatif que Halage éclot en 1995. Sa première mission est de nettoyer les berges de Seine en embauchant des personnes éloignées de l'emploi, répondant ainsi à la double question sociale et environnementale.

Trente ans plus tard, Halage a diversifié sa palette d'activités : l'horticulture donc, mais également l'entretien des espaces verts, qui emploie 70 personnes par an, des activités de forma-

tion... Au total, une petite centaine de personnes travaillent tous les ans pour l'association, avec un taux de retour à l'emploi de 65 % en moyenne.

L'approche, elle, est restée la même. Centrée sur l'humain. « On fait le pari », conclut Stéphane Berdoulet, que les personnes en insertion ont beaucoup de choses

à nous apporter. Par exemple, les communautés Roms ont une tradition de la culture de la fleur. Je pense aussi à ce réfugié politique originaire d'Arménie qui a également des connaissances horticoles. Mais si on ne va pas les chercher, ces compétences restent masquées ! »

Grégoire Mothe

paroles

« Quatre thématiques orientent nos investissements »

Guillaume de Vauxmoret
Responsable de l'analyse
solidaire chez Ecofi

« Il est possible d'investir dans la finance solidaire via un réseau bancaire ou via un contrat d'assurance-vie. Chez Ecofi, le fonds « Ecofi Agir pour le climat » se distingue avec sa triple labellisation : Finansol, ISR et Greenfin. Nous avons identifié quatre thématiques qui orientent nos investissements vers des secteurs où

les entreprises peuvent générer un impact sur l'emploi, la planète, la solidarité internationale et le soutien à des publics vulnérables. La part dédiée à la finance solidaire dans « Ecofi Agir pour le climat » représente jusqu'à 10 % du fonds ; investie principalement dans des thématiques liées à la planète, via des projets qui portent sur la préservation de l'environnement, le commerce équitable, les sujets de transition énergétique, la gestion et la valorisation des déchets. En plus de Halage, le fonds finance quinze entreprises solidaires dans le commerce équitable, comme Ethiquable ou Solidar'Monde Artisans du Monde, qui défendent des modèles de production durable avec juste prix d'achat et prix de vente raisonnables. »

L'activité permet de produire 170 000 fleurs coupées par an,

Épargner en direct via une entreprise solidaire

Fondée en 2006 à Orvault, près de Nantes, la coopérative Titi Floris gère une activité de transport adapté dans une trentaine de départements et continue à développer des projets d'utilité sociale.

À Nantes et ailleurs, Titi Floris roule pour l'inclusion



Orvault (Loire-Atlantique)

De notre correspondante régionale

Des véhicules de toutes les couleurs, estampillés de fleurs. La flotte de la coopérative Titi Floris ne passe pas inaperçue dans les rues de Nantes, où cette aventure coopérative a commencé. Aujourd'hui, ce service de transport de personnes en situation de handicap se déploie dans trente départements en France et emploie environ 2200 conducteurs, majoritairement à temps partiel.

« Ils ont des parcours très variés, de l'autoentrepreneur qui gère une autre activité à l'ancien cadre en quête d'utilité sociale en passant par des personnes en grande difficulté », décrit Christelle Kobsch, responsable des ressources humaines chez Titi Floris, où 17% des salariés ont une reconnaissance de la qualité de travailleur en situation de handicap (RQTH). « Ils savent qu'ils seront bien accueillis chez nous, poursuit-elle. On cherche d'abord un savoir-être. Un ancien conducteur de taxi ne sera pas forcément le candidat idéal pour transporter un enfant porteur d'autisme... »

Embauché depuis 2019, Bruno Joris a pour sa part le sentiment d'avoir trouvé sa place, après une carrière dans la vente et des soucis de santé l'empêchant de travailler à temps complet. « C'est une vocation, plus qu'un métier, confie-t-il. Je me sens utile et plus proche des réalités de vie des gens. » Un an après la signature de son CDI, il



En vingt ans, Titi Floris a développé ses activités, initiant l'ouverture d'un bar-restaurant et de gîtes adaptés au handicap. Titi Floris

a choisi de faire partie des 362 sociétaires de la coopérative (sur un total de 2500 salariés). « C'est une manière de m'engager pour la pérennité de l'entreprise et de partager les mêmes valeurs. »

Pour Boris Couilleau, 48 ans, fondateur de Titi Floris en 2006, ce statut coopératif (scop) sonnait comme une évidence. « Le format associatif peut être limitant mais celui de la coopérative est idéal et favorise l'implication des salariés », explique ce diplômé d'une école de commerce, passé par le secteur bancaire.

En presque vingt ans, Titi Floris a bien grandi, bénéficiant régulièrement de l'appui de FAIR (ex-Finansol) pour ses levées de fonds. La scop mère a lancé une activité de services à la personne (Titi Services), absorbé un concurrent basé à Lyon et optimisé son parc automobile (3000 véhicules, dont 400 électriques) en pratiquant la

location et la vente d'occasion. Puis, d'autres activités ont essaimé sous des formes juridiques différentes.

Le bar-restaurant La Fraterne, à Couëron, lancé sous la forme d'une SAS, accueille régulièrement des événements (mariages, séminaires, soirées zouk...) et est prêté gracieusement à des associations. Et depuis 2021, Titi Floris s'est lancé dans l'autopartage, en créant une société coopérative d'intérêt collectif (scic) avec le réseau Citiz et d'autres partenaires, à Nantes. « Ce qui peut permettre de se passer totalement d'un véhicule principal », commente François-Xavier Dugué, président de Citiz Nantes, qui a débuté comme salarié chez Titi Floris.

Même schéma juridique pour la maison Hacoopa, à Orvault, initiée avec une coopérative du secteur de la construction (Macoretz) et une association d'aide à domicile (ADT 44). Elle loge 13 personnes

âgées dans une ancienne demeure de religieuses. Dernière aventure en date, la scic Gîtes pour tous, menée avec l'Adapei 56, Gîtes de France et deux communes du Morbihan. Un premier gîte adapté au handicap vient d'ouvrir à Missiriac, près de la forêt de Brocéliande, et deux autres seront aménagés dans un ancien manoir à Grand-Champ.

L'enjeu à venir ? Stabiliser les structures récentes et assurer la pérennité de l'activité principale de Titi Floris, secouée par des charges patronales en hausse, les effets de l'inflation et des marchés publics qui tirent les prix vers le bas. « Je n'aurais pas imaginé, en me lançant dans le transport adapté, toucher à des sujets sociétaux comme l'habitat, l'inclusion ou la transition énergétique, livre Boris Couilleau. Mais ces projets suivent la même ligne directrice : celle d'avoir un impact positif sur le territoire. »

Florence Pagneux

repères

FAIR, promoteur de la finance solidaire

FAIR. FAIR, fédérateur des acteurs de la finance à impact social, a pour mission de développer la solidarité dans l'épargne et la finance. Elle fédère plus de 160 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, ONG et personnalités engagées.

Le label Finansol. FAIR gère le label Finansol qui atteste le caractère solidaire d'un produit financier. Il repose principalement sur des critères de solidarité et de transparence. Les épargnants peuvent ainsi contribuer réellement au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et/ou environnementale. Ce label est attribué et contrôlé annuellement par un comité d'experts indépendants. À ce jour, plus de 190 produits d'épargne sont labellisés Finansol.

La différence avec l'ISR. La finance solidaire ne doit pas être confondue avec l'investissement socialement responsable (ISR). L'ISR permet d'investir dans des entreprises cotées, choisies en fonction de leurs performances financières mais aussi de critères sociaux, environnementaux et de gouvernance. La finance solidaire repose sur un degré d'engagement plus fort, puisque les activités financées sont choisies en fonction de leur utilité sociale et environnementale, ainsi que sur leur capacité à produire un impact social mesurable. Elles ne sont pas conduites par des sociétés cotées sur un marché financier.

www.finance-fair.org

Quels établissements et entreprises proposent des placements labellisés Finansol ?

SOUSCRIRE VIA MA BANQUE OU MA MUTUELLE D'ASSURANCE



LES PRODUITS DE PARTAGE OU À OPTIONS DE PARTAGE

Amundi
Banque Française Mutualiste
CIC
Crédit Coopératif
Crédits Municipaux de Lyon, Paris, Toulouse, Nantes et Nîmes
Crédit Mutuel
Crédit Mutuel Arkéa
Crédit Mutuel de Bretagne
Crédit Mutuel du Sud-Ouest
La Banque Postale
Macif
Maif
Meeschaert AM
Rothschild & Co AM
SG



LES PRODUITS D'INVESTISSEMENTS SOLIDAIRES

Abeille Assurances
AG2R La Mondiale
Allianz Global Investors
Amundi
Apicil Épargne
Axa IM
Banque Populaire et Caisse d'Épargne
BNP Paribas
BNP Paribas AM
BNP Paribas REIM
Caisse d'Épargne
Covéa Finance
Crédit Coopératif
Crédits Municipaux de Lyon, Nantes, Nîmes, Paris et Toulouse
Crédit Mutuel
Ecofi
Federal Finance
Generali Vie
Inco
Impulse Investment Manager
Iroko
La Banque Postale
La Financière de l'Échiquier
La Financière Responsable
Macif
Maif
Mandarine Gestion
Mirova
Natixis Interépargne
Novaxia Investissement
Ofi Invest AM
SG
Sienna Gestion
Suravenir

SOUSCRIRE DIRECTEMENT AU CAPITAL D'UNE ENTREPRISE SOLIDAIRE (principal domaine d'utilité sociale)



ACCÈS À L'EMPLOI

Autonomie & Solidarité
Cigales
FemuQui
France Active Investissement
Garrigue
Herrikoa
Initiatives pour une Économie Solidaire (IÉS)
Villages vivants



GÉNÉRALISTES

France Active Investissement
Inco
La Nef
Lita.co
Phitrust Partenaires



ÉCOLOGIE

Enercoop
Enercoop Midi-Pyrénées
Énergie Partagée Investissement
Foncière Feve
Lurzaindia
Terrafine
Terre de Liens



SOUSCRIRE VIA MON ENTREPRISE

Les établissements financiers distribuant des FCPE solidaires labellisés Finansol

Banque de France
BNP Paribas ERE
Ecofi
Epsens
Federal Finance Gestion
Gay-Lussac Gestion
Go ! Épargne entreprise
La Banque Postale
Macif
Natixis Interépargne



ACCÈS AU LOGEMENT

3 Colonnes
Accession Solidaire
Bellevilles
Caritas Habitat
Chênelet
Emmaüs Épargne Solidaire
Entreprendre pour Humaniser la Dépendance
Familles Solidaires
Fondation Léopold Bellan
Fondation pour le Logement Social
Vasco
Habitat et Humanisme
Habitat et Partage
Hacoopa
Hapi'Coop
SNL-Prologues
Soliko
Urban Solidarité Investissement
UrbanCoop



ENTREPRENEURIAT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Microfinance Solidaire
Oikocredit
SIDI



Pour en savoir plus sur ces placements, leur fiscalité et les projets solidaire qu'ils financent, rendez-vous sur www.finance-fair.org

Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence des produits. Le capital investi n'est pas garanti.

Épargner via son entreprise

Pour faire face à la raréfaction de l'eau, cette start-up conçoit des solutions de traitement mobiles, autonomes et durables, pour garantir à tous un accès à l'eau potable.

Dans l'Isère, InovaYa réinvente l'accès à l'eau



Chasse-sur-Rhône (Isère)

De notre correspondante régionale

De loin, c'est une simple cabine. Où se joue pourtant un crucial tour de passe-passe. « D'un côté, l'eau de source est pompée, de l'autre, elle ressort entièrement potable », résume Sébastien, technicien hydraulique chez InovaYa. Son secret : un cir-

cuit parsemé de cinq bonbonnes équipées de filtres, la débarrassant chaque fois un peu plus de ses contaminants, des matières en suspension aux micro-polluants en passant par les bactéries. Cette unité de potabilisation – transportable, autonome et pilotable à distance – pourra par exemple permettre à une commune d'agir rapidement pour ravitailler un hameau isolé ou pallier un problème de sécheresse.

Dans ses ateliers de Chasse-sur-Rhône (Isère), l'entreprise conçoit une série de machines mobiles et intelligentes pour traiter l'eau sans produits chimiques, sans trop de consommables et sans maintenance lourde. Ses clients ? Une collectivité souhaitant sécuriser l'approvisionnement de ses habitants à la suite d'une alerte pollution, un industriel désireux de re-



Dans ses ateliers de Chasse-sur-Rhône, l'entreprise InovaYa conçoit des machines mobiles et intelligentes pour traiter l'eau sans produits chimiques. Benoît Gillardeau/InovaYa

cycler ou valoriser les effluents utilisés dans ses procédés, une ONG agissant dans des endroits reculés... « Notre mission, c'est d'utiliser le progrès pour mieux protéger et partager une ressource vitale, qui se fait de plus en plus rare », rappelle Justine Vidil, sa cofondatrice.

L'idée naît en 2015, de la rencontre entre trois jeunes à plus de 2000 kilomètres de là, en Roumanie : Khaled Al Mezayen, docteur en

pharmacie industrielle, Justine Vidil et Guillaume Lonchamp, tous deux en volontariat international en entreprise (VIE). Chacun ayant précédemment connu une expérience humanitaire, ils partagent un constat : la difficulté d'accès à l'eau potable. De colocalitaires, ils deviennent associés. « On s'est entretenus avec une centaine d'ONG pour mieux comprendre. Et le principal problème, c'est qu'il n'y avait pas d'alternative entre des systèmes trop archaïques et des infrastructures coûteuses, nécessitant un effort régulier d'entretien et de surveillance », raconte Khaled Al Mezayen.

Le trio imagine alors une première machine combinant divers filtres – verre actif, membranaire, charbon... – et pouvant être transportée partout. « Les systèmes existaient déjà mais nous en avons fait une unité complètement autonome et durable. » Leur innovation est désormais brevetée : un rétro-lavage sans intervention humaine et sans produit chimique. De retour en France en 2018, les trois entrepreneurs se lancent sous le nom d'InovaYa, en référence à Aya, divinité mésopotamienne antique des eaux souterraines. Convaincus que le sujet de l'accès à l'eau doit toucher le plus grand nombre, ils décident, au moment de leur levée de fonds, d'ouvrir l'investissement

aux citoyens grâce à la plateforme de finance solidaire Lita, où près de 700 000 € seront récoltés. InovaYa demeure aujourd'hui la seule entreprise solidaire d'utilité sociale dans le domaine de l'eau en France.

Si la solution d'InovaYa se heurte aux réticences des bailleurs de fonds (notamment car la technologie est encore jeune), les ONG restent « une cible prioritaire ». Désormais forte d'une quarantaine de salariés, la start-up s'adapte aussi aux innombrables besoins sur son territoire, ou ailleurs en France. « Dans l'industrie par exemple, l'eau est indispensable à la plupart des procédés et les entreprises ont longtemps agi sans chercher à l'économiser, la recycler, la valoriser, il y a donc beaucoup à faire », constate Justine Vidil. InovaYa travaille ainsi sur un projet de recyclage des eaux en vue de la future production de paracétamol à Toulouse.

En parallèle, l'entreprise s'attaque à des défis majeurs, comme la pollution aux PFAS. Des filtres à charbon actif sont déjà installés, notamment dans des écoles alen-tour, « mais une fois saturé, le charbon devient lui-même un déchet difficile à traiter ». InovaYa travaille donc désormais sur une solution idéale.

Eve Guyot

**Pour l'info qui broie du noir,
il y a le choix.
Pour l'info qui donne espoir,
il y a La Croix.**

LA CROIX
ACTUALITÉ - RÉCITS - DIALOGUE

2024, année de croissance pour la finance solidaire

Pour Bastien Sibille, secrétaire général de Coop FR, qui fédère les coopératives françaises, et qui œuvre à une transition écologique juste à travers l'opération Milliard, améliorer l'accès de l'ESS aux financements est un enjeu fort pour la cohésion sociale.

« L'économie sociale et solidaire contribue à faire tenir la société »

entretien

Bastien Sibille

Secrétaire général de Coop FR

Lefit rouge du baromètre FAIR 2025 est « L'économie sociale et solidaire (ESS) : une économie d'innovation et de création de valeur ».

Qu'en dites-vous ?
Bastien Sibille : Les structures de l'ESS se créent, dans leur grande majorité, pour répondre à des besoins auxquels ni l'État ni le marché ne peuvent répondre. Il peut s'agir de mettre en œuvre des façons durables de cultiver la terre, de réparer des dommages écologiques ou sociaux, de faciliter l'accès à un logement, à l'énergie ou à un crédit, etc. Or ces propositions

apportent le plus souvent une innovation soit sur le produit développé, soit sur l'action engagée, voire sur la gouvernance.

Pouvez-vous partager des exemples concrets ?

B. S. : Parlons de ce que je connais le mieux : Mobicoop, la scic (société coopérative d'intérêt collectif) que j'ai co-créée et présidée de 2018 à 2024. Elle propose dans plusieurs territoires français des services de partage de la mobilité afin de réduire l'impact écologique et social de « l'autosolisme » – le fait de voyager seul en voiture. Faire entrer une seconde personne dans sa voiture, c'est réduire par deux son empreinte écologique et cela crée aussi du lien social.

Des solutions de ce type existaient déjà, mais l'innovation chez Mobicoop porte sur la gouvernance et la façon de mobiliser les parties prenantes. En effet, nous nous sommes dit que le co-



Bastien Sibille.
 Laurent Villeret
 pour La Croix Hebdo

voiturage devait exister sous la forme d'un bien commun, donc sous la forme d'une coopérative (où une personne = une voix). Ceci étant dit, le sujet pour l'ESS, ce n'est pas d'innover à tout prix mais de faire en sorte que le vivant humain et non humain aillent mieux. Il y a donc beaucoup de projets qui doivent être fortement soutenus, même s'ils ne sont pas innovants en soi.

En quoi l'ESS est-elle un secteur d'activité à part entière ?

B. S. : Imaginez un instant que toutes les associations, les coopératives, les mutuelles et les entreprises sociales cessent leur activité le même jour, et vous aurez une idée de l'ampleur de l'ESS. Ce jour-là en effet, 60% de la banque de dépôt en France ne serait plus active (1); comme 40% du secteur agroalimentaire et 30% du commerce de détail. Toutes les associations des secteurs sanitaire, social et

médico-social seraient à l'arrêt, ainsi que toutes les actions de solidarité, de citoyenneté, d'éducation populaire, un grand nombre de crèches associatives... Tout cela s'arrêterait.

Je ne crois pas pour autant qu'il faille opposer les mondes. Si l'État s'arrête, la société s'arrête. Si les entreprises s'arrêtent, la société s'arrête. Et si l'ESS s'arrête, la société s'arrête. Nous sommes dépendants les uns des autres. Le philosophe Baptiste Morizot écrit que l'autonomie est une interdépendance équilibrée. La question n'est pas de savoir qui est en première ou en seconde division. La question est de savoir ce qui fait tenir la société. Et ici, je suis absolument certain du rôle de l'ESS.

Comment la finance solidaire peut-elle mieux soutenir les acteurs de l'ESS ?

B. S. : J'insiste, l'innovation ne doit pas être l'alpha et l'oméga pour évaluer l'ESS. Cette « précaution d'usage » est valable pour les

financiers car aujourd'hui encore, ils ont parfois tendance à délaisser des organisations essentielles, qui ont démontré leur capacité à consolider l'existant sans pour autant créer de nouvelles approches.

La finance solidaire, en particulier, doit se montrer attentive sur ce point. Et dans cette perspective, elle se doit de maintenir un dialogue, déjà amorcé par plusieurs acteurs de l'ESS, sur la manière d'évaluer la valeur créée par ce secteur économique. L'enjeu est de rendre compte de la valeur sociale, sociétale et écologique que nous créons collectivement et de la valoriser auprès des financeurs, pour obtenir de meilleurs financements et ainsi étendre notre impact.

Recueilli par Marie Dancer

(1) En France, le secteur de l'ESS inclut notamment les banques et assurances fondées sur ce modèle – Crédit agricole, Crédit mutuel, BPCE, Maif, Macif...

L'opération Milliard, « une autre façon de faire de l'économie »

L'opération Milliard vise à soutenir les organisations qui agissent en faveur de la transition juste. « L'enjeu est de prouver qu'une autre façon de faire l'économie est possible, souligne Violaine Pierre, déléguée générale de l'opération. À court terme, nous souhaitons améliorer l'accès aux financements, soit en renforçant des véhicules existants, soit en créant des véhicules spécifiques. À moyen terme, nous allons nous mobiliser dès cette année autour de la création d'un fonds de garantie publique pour l'économie sociale et solidaire, de concert avec FAIR notamment. Nous souhaitons aussi travailler sur la valeur sociale créée par les organisations financées, afin de ne pas limiter la mesure de succès d'un investissement à son rendement financier. Nous le redisons : une autre façon de créer de la valeur est possible et objectivement en marche partout en France. La mission de l'opération Milliard est de rendre justice à cette valeur. »

2024, année de croissance pour la finance solidaire



Comment devenir épargnant solidaire ?

Épargner solidaire, c'est facile et accessible à tous !

Vous avez des économies et souhaitez les faire fructifier tout en soutenant l'accès à l'emploi, à la santé ou au logement, l'écologie ou encore l'entrepreneuriat dans les pays en développement ? Optez dès maintenant pour une économie plus respectueuse des hommes et de l'environnement : épargnez solidaire. Trois possibilités s'offrent à vous.

VIA VOTRE ÉTABLISSEMENT FINANCIER

Les établissements financiers (banques, compagnies et mutuelles d'assurances, sociétés de gestion, etc.) proposent des placements d'épargne solidaire. Vous pouvez souscrire, selon les établissements, un livret bancaire, une assurance-vie, un compte à terme, des parts d'un organisme de placement de collectif (comme un Fonds commun de placement - FCP, ou une société d'investissement - sicav), etc.



Comment ça marche ?

Deux mécanismes de solidarité existent : le produit de partage (tout ou partie des intérêts est versé à des associations) ou le produit d'investissement solidaire (tout ou partie de la somme que vous choisissez de placer est investi dans une entreprise solidaire).



Comment faire ?

Prenez rendez-vous avec votre banquier, votre assureur ou un autre établissement pour connaître les produits qu'ils proposent. Consultez la liste des produits labellisés Finansol disponible sur

<https://www.finance-fair.org/fr/quels-sont-les-placements-labellises-finansol>

Infos fiscalité

Dans le cadre du mécanisme de partage, 66% ou 75% de la somme versée peut être déduite de l'impôt sur le revenu (en fonction du statut de l'organisation bénéficiaire).

VIA VOTRE ENTREPRISE

Un fonds d'épargne salariale solidaire est obligatoirement proposé dans le cadre de votre plan d'épargne d'entreprise (PEE) ou de votre plan d'épargne retraite collective (Percol).



Comment faire ?

Renseignez-vous sur les dispositifs mis en place par votre entreprise auprès de votre service administratif ou des ressources humaines. Vous pourrez choisir le fonds sur lequel vous souhaitez placer votre épargne parmi ceux proposés, le montant des versements et leur périodicité.

Infos fiscalité

Les sommes investies et les intérêts générés sont exonérés de cotisations sociales (hors CSG et CRDS) et d'impôt sur le revenu, à condition qu'ils soient placés au moins 5 ans pour le PEE et jusqu'à la retraite pour le Percol (dans les limites fixées par la loi).

VIA UNE ENTREPRISE SOLIDAIRE

Vous choisissez d'investir en direct dans le capital d'une entreprise qui exerce une activité à forte utilité sociale et environnementale et en devenez actionnaire.



Comment faire ?

Consultez la liste des entreprises solidaires dont les parts de capital sont labellisées Finansol sur

<https://www.finance-fair.org/fr/quels-sont-les-placements-labellises-finansol>

Renseignez-vous ensuite directement auprès de l'entreprise qui vous intéresse.

Infos fiscalité

Vous pouvez bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu allant de 18% à 25%. Cette réduction est soumise à quelques conditions : conserver son titre au moins cinq ans en cas de rachat par un tiers ou sept ans en cas de remboursement de l'entreprise solidaire, et avec plafonnement de la réduction fiscale.

Retrouvez p.5 les établissements proposant des produits labellisés Finansol

Le baromètre de la finance solidaire est soutenu par



BANQUE des TERRITOIRES



Édité par BAYARD, société anonyme à directoire et conseil de surveillance. 15 Boulevard Gabriel-Péri CS 10042, 92245 MALAKOFF CEDEX

Téléphone : 01.74.31.60.60.

Fax : 01.74.31.60.01.

Directoire : François Morinière (Président et Directeur de la publication), Dominique Greiner, (Directeur Général) Président du Conseil de surveillance : Hubert Chicou.

Actionnaires : Augustins de l'Assomption (93,7 % du capital), SA Saint-Loup, Association Notre-Dame de Salut.

Directrice de la rédaction : Anne Ponce.

Directeur adjoint de la rédaction : Séverin Husson.

Rédacteurs en chef : Arnaud Alibert, Fabienne Lemahieu, Jean-Christophe Ploquin, Bruno Bouvet.

Rédacteurs en chef adjoint : Loup Besmond de Senneville, Paul de Coustin.

Rédacteur en chef technique : Pierre Allais.

N° de commission paritaire (CPPAP) : 1029 C 85695. ISSN : 0242-6056.

Dépôt légal à date de parution.

Abonnement annuel plein tarif : 474 €.

Édition spéciale réalisée par : Marie Dancer, Jean-Christophe Ploquin, Sandrine Verdelhan, Dominique Alfonsi, Quentin Celet, Grégoire Orain,

en collaboration avec FAIR : Thierry Sibieude, Patrick Sapy, Astride Ashale, Philippe Devim, Diane Marolleau, Lenaig Naudais, Paul Quentin, Clémence Vaugelade.

Impression : La Galiote-Prenant, 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine. Papier 100 % recyclé.

bayard